



COMMUNIQUE :
Ouverture du concours d'accès au
Master Professionnel en Gestion de Projets de Génie Civil
ANNEE UNIVERSITAIRE 2022/2023

L'Institut Supérieur des Technologies de l'Environnement, de l'Urbanisme et du Bâtiment, ouvre un concours pour l'accès au Master Professionnel en Gestion de Projets de Génie Civil pour l'année universitaire 2022-2023

1. Conditions de participation :

Être titulaires d'un diplôme de:

- Licence (Bac +3) ;
- Diplôme national d'ingénieur ou master (Bac +5) ;

Dans les spécialités suivantes : : **Génie Civil ,Génie hydraulique, Génie des matériaux, Géologie, Géo ressources et environnement ou Spécialités similaires.**

2. Dossier de Candidature :

Le dossier de candidature doit comporter obligatoirement les pièces suivantes :

1. Une copie de la **CIN** ou passeport pour les étrangers ;
2. Une copie **certifiée conforme** du diplôme du baccalauréat ou de l'équivalence ;
3. Une copie **certifiée conforme** du relevé des notes du Baccalauréat ;
4. Une copie **certifiée conforme** de tous les diplômes universitaires obtenus ;
5. Une copie **certifiée conforme** des relevées des notes de toutes les années universitaires ;
6. Un curriculum vitae ;
7. Une lettre de motivation pour les titulaires du Diplôme national d'ingénieur ou de master ;
8. 02 enveloppes affranchies **au tarif recommandé avec accusé de réception** ;
9. 01 photo d'identité ;

Les candidats intéressés sont invités à s'enregistrer en ligne sur le formulaire spécifique au **Master Professionnel en Gestion de projets de Génie Civil** à travers le site de l'institut et à déposer leurs dossiers de candidature au format papier à l'ISTEUB ou à les envoyer par **voie postale (rapid-poste) du 11/07/2021 au 23/07/2022 (inclus)** à l'adresse suivante :

Institut Supérieur des Technologies de l'Environnement, de l'Urbanisme et du Bâtiment
2, rue de l'Artisanat Charguia II. 2035 Tunis –Carthage.

3. Informations très importantes :

- **Le numéro de dossier est le numéro de CIN** pour les candidatures du Master Professionnel en Gestion de Projets de Génie Civil;
- L'inscription a travers le formulaire en ligne est obligatoire : déposer ou envoyer le dossier après inscription en ligne ;
- Les résultats d'admissions préliminaires seront annoncés **par email et à travers le site de l'institut**, chaque candidat doit consulter son email régulièrement pour fournir les informations complémentaires au cas de besoin. Au cas de non-réponse, le candidat sera automatiquement éliminé ;
- Les résultats d'admission définitifs seront publiés à la rentrée universitaire sur le site de l'institut;
- Pour les dossiers envoyés par voie postale, **il faut obligatoirement imprimer la page de garde (voir Page 2) et la coller sur l'enveloppe. Toute enveloppe sans page de garde sera automatiquement écartée** ;
- Les étudiants admis doivent s'inscrire dans un délai de 15 jours à partir de la proclamation finale des résultats. Sans inscription dans ces délais, le passage a la liste d'attente est immédiat ;
- Au cas où le candidat postule à un autre master de l'institut, il doit présenter un dossier séparé pour chaque master. Cependant l'étudiant ne peut être admis qu'à un seul master selon son dossier et les places disponibles.
- **Le nombre de places ouvertes pour cette année est fixé à vingt (25).**

Objet : Dossier de candidature au Master Professionnel en Gestion de projets de Génie Civil, ANNEE UNIVERSITAIRE 2022/2023

Numéro du dossier :

Prénom et Nom du Candidat(e) :

Adresse :

**L'Institut Supérieur des Technologies de
l'Environnement, de l'Urbanisme et du Bâtiment ISTEUB
2, rue de l'Artisanat Charguia II. 2035 Tunis –Carthage**

Remarque : envoi par rapid-poste